

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 2 octobre 2017 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Mesdames les conseillères et Messieurs les conseillers Meagan Reid, Dany Langlois, Nicole Bernier, Nicolas Lagueux et Josée Hayes formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

#### **2017-268            OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par le conseiller Nicolas Lagueux  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
D'ouvrir la séance du 2 octobre 2017. Il est 19h.

17 personnes sont présentes dans la salle.

**ADOPTÉ**

#### **2017-269            ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux  
Appuyé par la conseillère Josée Hayes  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE l'ordre du jour est accepté tel que modifié.

**ADOPTÉ**

#### **Période de questions de l'assistance**

*Aucune question*

#### **CORRESPONDANCES DU MOIS DE SEPTEMBRE 2017**

- |   |       |   |
|---|-------|---|
| 1 | FC.20 | M Jean-Paul Beaudoin<br><i>Demande de servitude de passage sur le lot # 4 182 419</i>                                 |
| 2 | FB.40 | CIUSS de l'Estrie<br><i>Invitation à l'inauguration du Centre multiservices</i>                                       |
| 3 | RA-11 | Commission de protection du territoire agricole<br><i>Adoption du Projet de loi 122 – Effet sur le dossier 377648</i> |
| 4 | AE.20 | MRC du Haut-Saint-François<br><i>Gestion de logement social</i>   |
| 5 | FD.60 | Centraide Estrie<br><i>Campagne 2017</i>  |
| 6 | FB.20 | L'Entourlaine<br><i>Remerciements</i>   |

- |    |       |   |
|----|-------|---|
| 7  | RF.21 | Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques<br><i>Exploitation d'un réseau d'aqueduc au canton de Westbury par ville d'East Angus – Cas du lot 4 182 171</i> |
| 8  | FD.60 | APPAMM Estrie<br><i>Campagne de financement 2017</i>  |
| 9  | FB.40 | La Porte des Trésors<br><i>Invitation soirée vin et fromage</i>   |
| 10 | FB.40 | Fondation Louis-St-Laurent<br><i>Invitation Oktoberfest</i>   |
| 11 | FB.20 | Murielle Dion, Jean-Paul Laflotte, Hélène Laflotte, Diane Giguère et Shirley Bélisle<br><i>Remerciements</i>  |
| 12 | FB.40 | PEPINES<br><i>Invitation au 5 à 7 : Parce qu'on est en 2017!</i>  |
| 13 | RF.21 | Canton de Westbury,<br><i>Règlement aqueduc</i>   |
| 14 | FB.40 | Énergie Jeunesse HSF<br><i>Invitation – 12 octobre 2017</i>   |

**2017-270                    CORRESPONDANCES DE SEPTEMBRE 2017**

Proposé par la conseillère Josée Hayes  
Appuyé par la conseillère Meagan Reid  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE les correspondances du mois de septembre 2017 soient reçues.

**ADOPTÉ**

**2017-271                    ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Proposé par la conseillère Meagan Reid  
Appuyé par la conseillère Josée Hayes  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 septembre 2017, ainsi que la séance extraordinaire du 11 septembre 2017, soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

**ADOPTÉ**

**2017-272                    SIGNATURES – PROTOCOLE D'ENTENTE D'UTILISATION D'INFRASTRUCTURES DE LA POLYVALENTE LOUIS-SAINT-LAURENT, DE L'ÉCOLE DU PARCHEMIN AINSI QUE LA VILLE DE EAST ANGUS**

Proposé par la conseillère Meagan Reid  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la mairesse, Lyne Boulanger, ainsi que le directeur général David Fournier, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le protocole d'entente d'utilisation d'infrastructures de la polyvalente Louis-Saint-Laurent, de l'école du Parchemin ainsi que la Ville de East Angus pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 30 juin 2022.

**ADOPTÉ**

**2017-273            DEMANDE AU MINISTRE DE SURSOIR SUR LE DOSSIER ANNEXION**

ATTENDU qu'une rencontre a eu lieu entre les élus et les directions des municipalités du Canton de Westbury et de East Angus;

ATTENDU que d'un commun accord les deux municipalités ont décidé de mandater un comité conjoint afin de traiter différents dossiers interpellant les deux municipalités;

ATTENDU que le dossier d'annexion d'une partie de territoire du Canton de Westbury à la Ville de East Angus est actuellement une priorité;

ATTENDU qu'une demande de modification du permis d'exploitation d'eau potable de la Ville de East Angus est demandée par le Canton de Westbury;

**Il est unanimement résolu**

QU'il est proposé de mandater le comité conjoint composé de trois représentants par municipalité et d'inviter aux besoins les travailleurs municipaux d'une ou l'autre des municipalités afin de traiter en priorité les dossiers d'annexion et de modification du permis d'exploitation d'eau potable et de répondre aux instances gouvernementales d'ici le 30 janvier 2018.

**ADOPTÉ**

**2017-274            VENTE CHEMIN DUFRESNE ET ANCIEN RÉSERVOIR D'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel de vente dans le journal Haut-Saint-François.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu deux offres.

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville vende au plus offrant, soit Rachel Drouin pour un montant de 25 000,01 \$ excluant les taxes, le lot 4 182 419 (Réservoir incluant un barrage) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 117 400 mètres carrés et les lots 4 182 621, 4 182 622, 4 182 623 et 4 182 624 (Chemin Dufresne) du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 851,5 mètres carrés, 1641,2 mètres carrés, 1992,4 mètres carrés et 1430,08 mètres carrés, ayant accès par la route 112.

QUE la mairesse, madame Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville le contrat de vente.

QUE la Ville vende ces lots sans garantie légale.

**ADOPTÉ**

**2017-275            ABROGATION RÉOLUTION 2017-238**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville de East Angus abroge la résolution 2017-238 intitulée Acceptation offre de règlement Article 25 a) - Cascades.

**ADOPTÉ**

**2017-276                    ACCEPTATION OFFRE DE RÈGLEMENT ARTICLE 25 A) -  
CASCADES**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que le conseil accepte l'offre globale et finale de la compagnie Cascades en règlement de l'application de l'article 25 de l'entente Industrielle (Cascades/East Angus) suite à la fermeture de la pulperie; les conditions de ce règlement étant contenues dans le courriel de Me Jérôme Nadeau du 29 septembre 2017 joint à la présente résolution pour en faire partie intégrante et déposé aux archives.

QUE la mairesse Lyne Boulanger et le directeur général David Fournier, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville la quittance – Entente industrielle.

**ADOPTÉ**

**2017-277                    APPROBATION DES COMPTES**

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois de septembre au montant de 421 142.98 \$ ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois de septembre au montant de 81 217.95 \$, soient acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉ**

**2017-278                    CONTRAT ENTRETIEN DES FLEURS 2018**

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le contrat d'achat et entretien des fleurs pour l'année 2018, incluant l'entretien des bacs potagers et l'aide au jardin communautaire, soit adjugé à Un Brin d'ail s.e.n.c. pour un montant de 16 725 \$ excluant les taxes.

**ADOPTÉ**

**2017-279                    INTÉRÊTS – HOCKEY MINEUR DU HAUT-SAINT-FRANCOIS  
INC.**

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville annule le montant d'intérêt couru en date du 14-09-2017 au montant de 977.07 \$.

QUE la Ville mentionne au club de Hockey Mineur du Haut-Saint-François inc., qu'à l'avenir, qu'aucune radiation d'intérêt ne sera acceptée. Il incombe au club de hockey mineur d'effectuer une gestion plus stricte des opérations.

**ADOPTÉ**

**2017-280                    RAPPORT SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE**

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le rapport sur la situation financière de la Ville, daté du 26 septembre 2017, soit accepté, tel que présenté par la secrétaire-trésorier.

**ADOPTÉ**

**2017-281 AIDE FINANCIÈRE - CLUB DE GOLF EAST ANGUS**

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière du Club de Golf East Angus.

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus offre une aide financière équivalent au montant des taxes 2018 au Club de golf de East Angus.

Il est entendu que ces montants seront versés directement aux comptes de taxes à payer du Club de Golf.

**ADOPTÉ**

**2017-282 ADJUDICATION DE CONTRAT – ÉTUDE DE CIRCULATION DES ROUTES 112, 214 ET 253 À LA LIMITE DE EAST ANGUS ET DU CANTON DE WESTBURY**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres conjoint avec le CLD, la municipalité du canton de Westbury et la Ville de East Angus.

CONSIDÉRANT que trois offres ont été déposées

CONSIDÉRANT que le coût sera divisé en trois.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité.

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat d'étude circulation des routes 112, 214 et 253 à la limite de East Angus et de Canton de Westbury à la firme EXP, pour un montant de 21 000 \$, excluant les taxes, conformément aux documents datés du 25 août 2017.

**ADOPTÉ**

**2017-283 ADJUDICATION DE CONTRAT – SERVICES D'ARCHITECTE POUR LE GARAGE MUNICIPAL**

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de services d'architectes à la firme D-Koto Architecture, pour la phase 1 (relevé des besoins et esquisse préliminaire) pour un montant de 6 000 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 19 septembre 2017.

**ADOPTÉ**

**2017-284 ACHAT – SEL DE DÉGLAÇAGE**

CONSIDÉRANT que la Ville a procédé à un appel d'offres sur invitation auprès de quatre soumissionnaires.

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu quatre offres.

Proposé par la conseillère Josée Hayes

Appuyé par le conseiller Nicolas Lagueux

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.



CONSIDÉRANT que ce jugement ordonne au propriétaire de procéder à l'enlèvement et au nettoyage des débris et détritiques suite à la démolition, de même que, de procéder à l'enlèvement et au nettoyage des débris, matériaux, détritiques, déchets et immondices se trouvant sur la propriété, et ce, au plus tard le trentième (30<sup>e</sup>) jour suivant la signification du jugement;

CONSIDÉRANT qu'après le délai de trente (30) jours, le jugement autorise la Ville de East Angus à procéder ou à faire procéder à la démolition du bâtiment, à procéder ou à faire procéder à l'enlèvement et au nettoyage des débris et détritiques suite à la démolition, de même qu'à procéder ou à faire procéder à l'enlèvement et au nettoyage des débris, matériaux, détritiques, déchets et immondices se trouvant sur la propriété;

**Il est unanimement résolu**

QU'au moment opportun, la Ville adjuge le contrat de démolition et de nettoyage au 263, rue Saint-Jean Ouest à Transport et excavation Stéphane Nadeau pour un montant de 6 700 \$ excluant les taxes, conformément au document daté du 1<sup>er</sup> octobre 2017.

QUE les frais de démolition et de nettoyage soient payés par la défenderesse et/ou assimilées soient greffés au compte de taxes du 263, rue Saint-Jean Ouest.

**ADOPTÉ**

**2017-290 ADJUDICATION DE CONTRAT – BALANCEMENT MC**

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville adjuge le contrat de réparation préventive de la pompe KSB 3 de la station d'épuration, à un prix de 5 899.27 \$, excluant les taxes, conformément au document daté du 2 octobre 2017.

**ADOPTÉ**

**2017-291 MUNICIPALITÉS DU HAUT-SAINT-FRANCOIS PARTICIPANT AU PROJET DE PISTE MULTIFONCTIONNELLE DU QUEBEC CENTRAL**

CONSIDÉRANT que la piste multifonctionnelle sur la voie ferrée du Québec Central entre Saint-Joseph –de-Coleraine et Sherbrooke nous apparaît comme étant un projet très structurant pour notre municipalité et pour le Haut-Saint-François;

CONSIDÉRANT que ledit projet répond à une demande du milieu;

CONSIDÉRANT que ledit projet est coordonné par notre MRC et son CLD pour l'ensemble des municipalités situées le long du tracé;

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus appuie le projet de piste multifonctionnelle;

QUE les coûts soient divisés à parts égales entre les municipalités du Haut-Saint-François participant au projet de piste cyclable, et que cette notion constitue un principe pour l'ensemble du dossier;

QUE pour les années 2018,2019 et 2020, la Ville dédie la somme annuelle de 20 000 \$ à la coordination, à l'entretien et à la promotion du projet, conditionnellement à la participation des municipalités participantes au projet;

QUE la Ville convient que la gestion de cette somme sera confiée à la MRC du Haut-Saint-François, ou à une entité qu'elle constituera ou identifiera, et sur laquelle notre Ville aura un droit de vote, de concert avec les partenaires du projet.

**ADOPTÉ**

**2017-292                    RETOUR AU TRAVAIL – ANDRÉ THOMPSON**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville accepte le retour au travail de monsieur André Thompson, en date du 2 octobre 2017 à titre de journalier-saisonnier à l'échelon 8 de la convention collective en vigueur.

**ADOPTÉ**

**2017-293                    DON – 75 ANNIVERSAIRE – SYNDICAT DES TRAVAILLEURS DES PÂTES ET CARTONS D'EAST ANGUS**

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville verse un don de 100 \$ au Syndicat des travailleurs des Pâtes et Cartons d'East Angus dans le cadre de leur 75<sup>e</sup> anniversaire.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2017-294                    RESOLUTION EN APPUI AU PROJET DE LOI SUR LA PRÉVENTION DES DOMMAGES AUX INFRASTRUCTURES SOUTERRAINES**

CONSIDÉRANT que plus de 4,5 bris d'infrastructures souterraines sont rapportés en moyenne chaque jour au Québec;

CONSIDÉRANT que des coûts directs et indirects de plus de 130 millions \$ sont reliés à ces bris chaque année selon une étude du Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations (CIRANO);

CONSIDÉRANT que les municipalités du Québec sont propriétaires de plus de 82 000 km de réseaux d'infrastructures souterraines;

CONSIDÉRANT que les coûts et les risques des bris sur ces réseaux souterrains sont importants pour les municipalités, l'environnement, les citoyens, les travailleurs et tous les québécois;

CONSIDÉRANT qu'un centre de traitement unique des demandes d'excavation contribue à réduire considérablement les bris sur les infrastructures souterraines;

CONSIDÉRANT que l'Ontario ainsi que tous les États américains ont adopté une loi indiquant que toute excavation doit faire l'objet d'une demande de localisation auprès d'un centre de traitement unique;

CONSIDÉRANT que tous les endroits qui ont adopté une loi sur la prévention des dommages aux infrastructures ont observé une réduction considérable des bris et dommages à ces infrastructures;

CONSIDÉRANT que notre municipalité reconnaît l'importance de protéger nos infrastructures souterraines;

CONSIDÉRANT la demande d'Info-Excavation pour qu'une loi semblable soit adoptée au Québec.

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus appuie la demande d'Info-Excavation pour une législation québécoise sur la prévention des dommages aux infrastructures souterraines;

QUE cette législation indique que le centre de traitement unique est le point de contact entre les personnes entreprenant des travaux d'excavation et les propriétaires de tout type d'infrastructures souterraines;

QUE la Ville appuie les démarches d'Info-Excavation à l'égard des organisations municipales et qu'une copie de cette résolution soit envoyée :

- au Ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire;
- à notre député Ghislain Bolduc
- aux maires de la MRC du Haut-Saint-François :
- à Info-Excavation.

**ADOPTÉ**

**2017-295                    ACHAT DE TABLE – OKTOBERFEST – FONDATION LOUIS-ST-LAURENT**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par la conseillère Josée Hayes

À l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE la Ville achète une table au coût de 300 \$ pour l'activité de financement de la Fondation Louis-St-Laurent.

Il est entendu que la dépense sera imputée au compte 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2017-296                    BARRAGE ROUTIER – 12 OU 19 OCTOBRE**

ATTENDU QUE le groupe Cité Sans Frontières de la Cité-École Louis-Saint-Laurent souhaite organiser un barrage routier pour leur campagne de financement;

ATTENDU QUE le barrage routier se tiendra le jeudi 12 ou le 19 octobre 2017 en cas de pluie, à partir de 16 heures à l'intersection de la rue Saint-Pierre et Angus Nord;

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville accepte la tenue d'un barrage routier pour le groupe Cité Sans Frontières de la polyvalente Louis-Saint-Laurent, le jeudi 12 ou 19 octobre 2017 à partir de 16 heures.

**ADOPTÉ**

**2017-297                    FÉLICITATIONS – CHANTAL OUELLET – PRIX ELSIE-GIBBONS**

**Il est unanimement résolu.**

Que des félicitations soient transmises à madame Chantal Ouellet, mairesse de Scotstown qui a remporté le Prix Elsie-Gibbons au Congrès de la FQM.

**ADOPTÉ**

**2017-298            ADOPTION RÈGLEMENT 753 – MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE 529 AFIN DE MODIFIER LES  
USAGES DANS LA ZONE Cb-32**

Proposé par la conseillère Josée Hayes  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le règlement numéro 753 intitulé « Règlement 753 modifiant le règlement de  
zonage 529 afin de modifier les usages dans la zone Cb-32 » soit adopté.

**ADOPTÉ**

**2017-299            ADOPTION RÈGLEMENT 754 – MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT DE ZONAGE 529 POUR MODIFIER LE  
ZONAGE ET LES LIMITES DE LA ZONE Rc-134**

Proposé par la conseillère Nicole Bernier  
Appuyé par la conseillère Meagan Reid  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le règlement numéro 754 intitulé « Règlement 754 modifiant le règlement de  
zonage 529 pour modifier le zonage et la limite de la zone Rc-134 » soit adopté.

**ADOPTÉ**

**2017-300            ADOPTION SECOND PROJET RÈGLEMENT 755 –  
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 529 AFIN DE  
MODIFIER LES USAGES PERMIS DANS LA ZONE Rc-102**

Proposé par le conseiller Nicolas Lagueux  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE le règlement numéro 755 intitulé « Second projet de Règlement 755  
modifiant le règlement de zonage 529 afin de modifier les usages permis dans la  
zone Rc-102 » soit adopté.

**ADOPTÉ**

**2017-301            AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 756 – MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT 612**

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Nicolas Lagueux qu'il sera  
présenté lors d'une prochaine séance le règlement 756 amendant le règlement  
612 afin d'ajouter des articles de nuisance.

**ADOPTÉ**

**2017-302            AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 757 – MODIFIANT LE  
RÈGLEMENT 685**

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère Nicole Bernier qu'il sera présenté  
lors d'une prochaine séance le règlement 757 amendant le règlement général  
685 afin d'ajouter des espaces de stationnement interdit et de modifier les  
personnes pouvant émettre des constats d'infraction.

**ADOPTÉ**

**Période de questions de l'assistance**

*Une période de questions a eu lieu,*

**2017-303 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Proposé par la conseillère Josée Hayes  
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier  
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.  
QUE la séance soit levée. Il est 19h42.

**ADOPTÉ**

**Lyne Boulanger, mairesse  
Ville de East Angus**

**Bruno Poulin, secrétaire-trésorier  
Ville de East Angus**

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

**Certificats de crédit disponibles**

Numéro	Nom
2017-277	Approbation des comptes
2017-278	Contrat entretien des fleurs 2018
2017-281	Aide financière – Club de golf East Angus
2017-282	Adjudication de contrat – Étude de circulation des routes 112, 214 et 253 à la limite de East Angus et du canton de Westbury
2017-283	Adjudication de contrat – Services d'architecte pour le garage municipal
2017-284	Achat – Sel de déglacage
2017-285	Adjudication de contrat – Les entreprises Meca Fuzion
2017-286	Adjudication de contrat – Bouchard Multi-Services
2017-287	Adjudication de contrat – Transport et excavation Jocelyn Ménard
2017-288	Adjudication de contrat – Transport excavation Stéphane Nadeau Inc.
2017-290	Adjudication de contrat – Balancement MC
2017-291	Municipalités du haut-Saint-François participant au projet de piste multifonctionnelle du Québec Central
2017-292	Retour au travail – André Thompson
2017-293	Don – 75 anniversaire – Syndicat des travailleurs des pâtes et cartons d'East Angus
2017-295	Achat de table – Oktoberfest – Fondation Louis-St-Laurent